

# AVANCEMENT OETAM 2024



Bonjour,

Nous recevrons les listes des proposables à l'avancement 2024 de toutes les directions le 22 Février 2024

Les propositions définitives seront transmises à partir du 15 Mars 2024

La moyenne globale d'avancement des salariés des catégories I et II après proposition est de 38 mois, dans un intervalle de 36 à 45 mois, par pas d'un mois.

Si vous souhaitez vous faire représenter ou savoir simplement si vous êtes sur les listes, n'hésitez pas à nous contacter par email sur [SAPAPOL@ADP.FR](mailto:SAPAPOL@ADP.FR)